

Paroisse Saint-Conwoïon Liturgie du dimanche 2 juillet 2023 SAINT CHARLES

13ème dimanche du Temps ordinaire

Lecture du deuxième livre des Rois (4, 8-11.14-16a)

Un jour, le prophète Élisée passait à Sunam ; une femme riche de ce pays insista pour qu'il vienne manger chez elle. Depuis, chaque fois qu'il passait par là, il allait manger chez elle. Elle dit à son mari : « Écoute, je sais que celui qui s'arrête toujours chez nous est un saint homme de Dieu. Faisons-lui une petite chambre sur la terrasse ; nous y mettrons un lit, une table, un siège et une lampe, et quand il viendra chez nous, il pourra s'y retirer. » Le jour où il revint, il se retira dans cette chambre pour y coucher. Puis il dit à son serviteur : « Que peut-on faire pour cette femme ? » Le serviteur répondit : « Hélas, elle n'a pas de fils, et son mari est âgé. » Élisée lui dit : « Appelle-la. » Le serviteur l'appela et elle se présenta à la porte. Élisée lui dit : « À cette même époque, au temps fixé pour la naissance, tu tiendras un fils dans tes bras. » — Parole du Seigneur.

Psaume 88 : Ton amour, Seigneur, sans fin je le chante!

L'amour du Seigneur, sans fin je le chante ; ta fidélité, je l'annonce d'âge en âge.

Je le dis : C'est un amour bâti pour toujours ;

ta fidélité est plus stable que les cieux.

Heureux le peuple qui connaît l'ovation!

Seigneur, il marche à la lumière de ta face ; tout le jour, à ton nom il danse de joie,

fier de ton juste pouvoir.

Tu es sa force éclatante ; ta grâce accroît notre vigueur. Oui, notre roi est au Seigneur ; notre bouclier, au Dieu saint d'Israël.

Lecture de la lettre de saint Paul apôtre aux Romains (6, 3-4.8-11)

Frères, ne le savez-vous pas ? Nous tous qui par le baptême avons été unis au Christ Jésus, c'est à sa mort que nous avons été unis par le baptême. Si donc, par le baptême qui nous unit à sa mort, nous avons été mis au tombeau avec lui, c'est pour que nous menions une vie nouvelle, nous aussi, comme le Christ qui, par la toute-puissance du Père, est ressuscité d'entre les morts. Et si nous sommes passés par la mort avec le Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui. Nous le savons en effet : ressuscité d'entre les morts, le Christ ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Car lui qui est mort, c'est au péché qu'il est mort une fois pour toutes ; lui qui est vivant, c'est pour Dieu qu'il est vivant. De même, vous aussi, pensez que vous êtes morts au péché, mais vivants pour Dieu en Jésus Christ. — *Parole du Seigneur*.

Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu (10, 37-42)

En ce temps-là, Jésus disait à ses Apôtres : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ; celui qui aime son fils ou sa fille plus que moi n'est pas digne

de moi ; celui qui ne prend pas sa croix et ne me suit pas n'est pas digne de moi. Qui a trouvé sa vie la perdra ; qui a perdu sa vie à cause de moi la trouvera. Qui vous accueille m'accueille ; et qui m'accueille accueille Celui qui m'a envoyé. Qui accueille un prophète en sa qualité de prophète recevra une récompense de prophète ; qui accueille un homme juste en sa qualité de juste recevra une récompense de juste. Et celui qui donnera à boire, même un simple verre d'eau fraîche, à l'un de ces petits en sa qualité de disciple, amen, je vous le dis : non, il ne perdra pas sa récompense. » — Acclamons la Parole de Dieu.

<u>Prière universelle</u>: Comble-nous de ta miséricorde, Seigneur.

<u>Intentions de messe à Saint-Charles (samedi soir)</u>: Marguerite et Jean ROUXEL; Solange COLLIAUX et famille COLLIAUX-LE GALLO.

<u>Intentions de messe à Saint-Charles (dimanche)</u>: Pour la paroisse ; Françoise de BARMON et vivants et défunts de sa famille ; Hubert NIEL ; André MOISON et parents défunts ; Magalie CABAS (47ème anniversaire) ; Bernard FORTIN ; Intentions particulières ; Paulette BOURCEGEAY (messe d'obsèques).

ANNONCES

Messes en semaine : lundi 9h et mardi 7h15 : Chapelle des Congrégations ; mercredi 9h : St Charles ; jeudi 9h : Chapelle de l'hôpital et 12h30 : Chapelle des Congrégations ; vendredi 18h30 (**17h30** adoration-confessions) : Chapelle des Congrégations. (Chaque jour en semaine, messe à 11h30 à La Roche du Theil)

DENIER DE L'EGLISE

Le Denier permet d'assurer le traitement des prêtres mais aussi des laïcs engagés dans l'Eglise et salariés. C'est un signe concret de notre appartenance à l'Eglise et à notre communauté paroissiale. L'Eglise ne vit que de nos dons.

(Pour rappel, la quête effectuée lors des célébrations est généralement destinée au fonctionnement ordinaire de la paroisse.)

Des enveloppes sont disponibles et vont vous être distribuées à la fin de cette célébration. Un très grand merci pour votre générosité.

Samedi 8	18h30	Ste Marie		
Dimanche 9	9h15	St Charles		
	10h30			
	101130	Langon		
Samedi 15	18h30	St Charles		
Dimanche 16	9h15	St Charles		
	10h30			
	101130	Brain	Mgr Bondu	Pardon de St Melaine